

Alors que les libéraux et leurs alliés de tous horizons statuent... sur notre statut et que nombre de parlementaires sont en train de raboter encore le projet de budget 2005 qui sera voté les 16 et 17 décembre prochains,

## Nous ferons une **grève** de protestation le **lundi 13 décembre** dès 12 heures

afin de crier encore notre total désaccord avec les choix de société que ce budget implique !  
Nous ferons des assemblées sur les lieux de travail puis nous nous rendrons à

**15 heures à la salle du Faubourg pour  
une assemblée du personnel**

avant de

**Manifester ensemble dès 16 heures 30**

Depuis la Place des XXII Cantons (sous réserve d'autorisation)

Nous n'acceptons pas :

- *que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 les invalides de ce canton doivent tourner avec en moyenne 300 francs de moins par mois !*
- *que les minima sociaux soient baissés de plus de 20% !*
- *que les bus augmentent encore leurs tarifs à cause de la baisse des subventions!*
- *que l'accord hospitalier signé il y a plus de 2 ans ne soit toujours pas respecté !*
- *qu'aucun poste (à part quelques-uns pour le DIP) ne soit prévu dans le budget pour répondre aux besoins criants dans certains secteurs !*
- *que la loi sur les salaires soit à nouveau bafouée avec le non respect pour 2005 de deux mécanismes sur trois !*
- *que Genève supprime les occupations temporaires pour les chômeurs en fin de droit, une spécificité cantonale qui faisait honneur à Genève !*
- *que cinq de nos collègues syndicalistes soient actuellement dans le collimateur de la justice pour fait syndical...*

Tout cela est décidé sur la base du Plan Financier Quadriennal (PFQ) qui est là en toile de fond pour nous rappeler que les budgets des années à venir seront pires encore que celui-ci. Nous ne faisons pas de procès d'intention ; **c'est un fait objectif** lié à ce PFQ libéral qui :

- 1) exige le retour à l'équilibre budgétaire tout en épargnant l'extrême sensibilité des portefeuilles des millionnaires et
- 2) utilise la politique des caisses vides pour justifier la nécessité de l'intervention du secteur privé.

Nous vivons bien une crise des recettes voulue par les libéraux et leurs acolytes qui n'ont aucune intention d'assainir l'Etat mais, bien au contraire, de le priver de ses moyens pour mieux satisfaire les appétits du secteur privé.

**CARTEL INTERSYNDICAL DU PERSONNEL DE L'ÉTAT ET DU SECTEUR SUBVENTIONNÉ**

**Case postale 1765 - 1227 Carouge - CCP 12-10549-7**

ADP/EPM - AGEEP - APAP - CEFEGM - FAMCO - SIT - SPG - SSP/Vpod - SPJ - UCESG - UFAC

Edit. resp. : Bureau du Cartel, 1er décembre 2004

Et puisque cet étaiu qu'est le PFQ ne leur suffira sans doute pas pour arriver à leurs fins, ils veulent supprimer le statut de fonctionnaire, cette « ringardise d'un autre temps qui protège les pantouflards et accorde des privilèges mirobolants à un secteur de travailleurs vivant sur le dos des pauvres contribuables ! »

En effet, pourquoi le libéralisme continuerait-il à s'embarrasser de ce statut...

- qui donne un mauvais exemple aux patrons voulant payer leurs employés au lance-pierre...
- qui garantit l'égalité homme-femme dans un pays où les femmes gagnent encore environ 30% de moins que les hommes...
- qui accorde un congé maternité digne de ce nom dans un pays qui vient seulement d'adopter une loi en deçà du droit européen...
- qui soumet le licenciement à des règles très précises dans un pays où la protection contre le licenciement est l'une des plus faibles d'Europe ...
- qui paie les employé-e-s selon une grille/loi dans un pays où il n'existe même pas de salaire minimum (et où un employé sur deux travaille dans un secteur sans convention collective)...
- qui valorise l'ancienneté et la non compétition entre salarié-e-s, alors que tout autour de nous, on vante la jeunesse et le mérite individuel...
- qui nous permet de faire notre travail dans la perspective de besoins à satisfaire plutôt que dans celle de la rentabilité...

Si, comme nous, chères et chers collègues, vous êtes convaincu-e-s que tous ces éléments ne sont pas obsolètes, mais représentent des valeurs fondamentales à défendre,

### Rejoignez-nous dans la lutte !

C'est une lutte sur des valeurs et des acquis que nous voudrions voir étendus aux autres travailleurs qui n'en bénéficient pas, et non sur des privilèges ! Le sort des collègues du secteur privé est aussi lié, d'une certaine manière, à notre combat !

**Alors, collègues, MANIFESTEZ-VOUS...**  
**... en MANIFESTANT et en faisant GRÈVE avec nous !**  
**L'avenir des services publics dépend de vous, de nous !**

**URGENT URGENT URGENT URGENT URGENT URGENT**

Coupez ici

#### Référendum contre la loi en matière de chômage, du 22 octobre 2004 (J 2 20 – 8938)

Les citoyennes et citoyens soussignés, électrices et électeurs dans le Canton de Genève, demandent, conformément au titre VI (art 53 à 58) de la constitution de la République et Canton de Genève, du 24 mai 1847, et des articles 86 à 92 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982, que la loi modifiant la loi en matière de chômage, du 22 octobre 2004 (J 2 20 – 8938) soit soumise à votation populaire.

Nom(majuscules)	Prénom usuel	Année de naissance	Canton d'origine	Commune électorale	Domicile (adresse complète)	Signature

Nota bene : en matière cantonale, les électrices et électeurs dès 18 ans, de communes différentes, peuvent signer sur la même feuille. Celui qui appose une autre signature que la sienne ou plus d'une signature est passible d'une amende administrative pouvant s'élever à 100 F. Les signatures obtenues par un procédé réprimé par la loi doivent être annulées (art. 87, al. 1, lettre b et 91 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982).

L'Office cantonal de la population (rôles électoraux) certifie la validité de \_\_\_\_\_ signatures.

Le contrôleur : \_\_\_\_\_ Genève, le \_\_\_\_\_

**A renvoyer au plus vite, dernier délai le 6 décembre 2004 à : CGAS – rue des Terreaux-du-Temple 6 – 1201 Genève**